

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 10 avril 2019**

-----  
**Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance**

**L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjointes, ARIZA François LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, MALE Nathalie, et HERALD Xavier conseillers municipaux.

**Etaient excusés** : PEGUILHE Christian, LAYAA-LAULHE Christophe, SANTOS Paula.

**Etait absent** : MOUREU Pierre.

**Date de convocation** : le 2 avril 2019.

Florence Bignes a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*

**Approbation du compte de Gestion de la Commune.**

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'a appelé ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Approbation du compte administratif de la Commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian Lamane, 2<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Jean-Léon Condéranne, Maire, a voté à l'unanimité, le compte administratif et a arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

<b>Résultat d'exécution du budget communal</b>			
Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	593 741.65€	845 962.98€	252 221.33€
Investissement	613 481.52€ Reste à réaliser : 83 395€	494 067.89€ Reste à réaliser : 32 762€	-119 413.63€
<b>Résultat global</b>			<b>132 807.70€</b>

**Approbation du compte de gestion et du compte administratif de la caisse des écoles**

Le compte de gestion et le compte administratif de la caisse des écoles ont été approuvés à l'unanimité des membres. Les résultats définitifs sont résumés ci-dessous :

<b>Résultat de la caisse des écoles</b>			
Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/solde
Fonctionnement	0€	307.50€	307.50€
<b>Résultat global</b>			<b>307.50€</b>

De plus, le Conseil Municipal a décidé de dissoudre la Caisse des Écoles, constatant qu'aucune opération de dépenses et de recettes n'a été réalisée sur ce budget depuis 2010.

### **Affectation des résultats du budget communal**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 et considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, le conseil municipal a affecté le résultat d'exploitation du budget communal comme suit :

- résultat reporté en fonctionnement (002) : 82 174.70€,
- affectation complémentaire en réserve (1068) 170 046.63€
- résultat d'investissement reporté (001) déficit 119 413.63€.

### **Vote des taux d'imposition**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et les fixe pour l'année 2019 comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>Taux de l'année 2018</b>	<b>Taux votés en 2019</b>	<b>Bases 2019 en €</b>	<b>Produits 2019 en €</b>
Taxe d'habitation	8.91	8.91	1 374 000	122 423
Taxe foncière (bâti)	9.04	9.04	863 600	78 069
Taxe foncière (non bâti)	34.50	34.50	43 600	15 042
<b>TOTAL</b>				<b>215 534€</b>

### **Budget Primitif**

Le Conseil Municipal, a approuvé à l'unanimité, le Budget Primitif 2019 tel que arrêté ci-dessous :

<b>Budget Primitif 2019 de la Commune</b>		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	795 365€	795 365€
Investissement	748 782€	748 782€

Les investissements porteront sur l'aménagement de la grange Barraqué, la construction du bâtiment communal et la réfection de l'éclairage de la salle des sports dont le devis a été validé.

### **Centre aéré**

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement pour le centre de loisirs. Elle fixe la participation financière de la Commune ainsi que les engagements des deux parties.

## Point sur les travaux

Les travaux du nouveau bâtiment communal ont débuté fin mars pour une durée de onze mois.

De plus, le Conseil Municipal a approuvé le devis de 1100€ HT concernant des travaux d'épaveuse sur 6 kilomètres de chemins communaux de l'entreprise SCEA GEE.

## Affaires scolaires

Le Conseil Municipal a délibéré pour autoriser la création d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC), d'une durée d'un an, pour un poste d'agent de collectivité à l'école.

L'école de Mazerolles a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Ecole Numérique Innovante et Ruralité (ENIR) pour équiper chaque salle de classe d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable. Le montant total des devis pour ces équipements s'élève à 10000€ dont la moitié est subventionnée par l'éducation nationale. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention avec l'Académie de Bordeaux.

Monsieur le Maire a fait part du compte-rendu du conseil d'école du 8 avril 2019. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2019 est de 185 élèves. L'ouverture d'un poste en section bilingue a été obtenue mais aussi en section unilingue si un local est disponible. De plus, une nouvelle structure de jeux sera installée à l'école. L'APE se chargera de son acquisition et la commune prendra en charge les revêtements au sol nécessaires à la sécurité des élèves.

## Questions diverses

- **Ateliers jeunes:** Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'appel à candidatures lancé par la CCLB pour la mise en œuvre d'Ateliers Jeunes concernant un public de 14 à 16 ans. La Commune n'est pas prioritaire cette année puisqu'elle a déjà bénéficié de ce dispositif l'an passé. Le Conseil Municipal a donc décidé de ne pas donner suite.
- **Signalétique communale:** Les carrefours et lieux nécessitant la mise en place ou le renforcement de la signalétique communale ont été présentés à l'assemblée. Cette nouvelle signalétique permettra d'ajouter les nouvelles infrastructures implantées récemment sur la commune. Un devis sera demandé à l'entreprise Deltaplast pour avoir une estimation du coût des panneaux.
- **Subvention Oc-Bi Drolles :** Le Conseil Municipal a octroyé une subvention exceptionnelle de 150€, à cette association, pour la manifestation organisée le 11 mai pour les dix ans de la filière bilingue à Mazerolles.
- **Développement de la 4G:** Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire a signé la convention avec Orange pour l'installation de l'antenne 4G dans le toit de l'église.
- **Fête des associations:** La fête des associations aura lieu le 14 septembre.
- **Participation à la mutuelle des agents :** Une éventuelle participation financière de la commune à la mutuelle des agents a été évoquée par l'assemblée et sera débattue lors du prochain conseil.

- **Demande de la pétanque de la section pétanque de Mazerolles :** Monsieur le Maire a lu le courrier de la section pétanque faisant état de diverses demandes. Le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Deuxième Adjoint des suites à y porter.
- **Commission de contrôle de la liste électorale :** la commission de contrôle de la liste électorale se réunira le 3 mai 2019.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 26 avril 2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 25 avril 2019  
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne